

Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires
français. Rédigé par le conseil de santé des armées et approuvé
par le ministre secrétaire d'état au département de la guerre.

8. Paris 1857.

— — pharmaceutique des hôpitaux militaire de la France. Redigée
par le conseil de santé des armées et approuvé par le ministre de
la guerre.

8. Paris 1870.